



**Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 11 janvier 2016**

N° 22 -

L'ordre du jour concerne :

- 1 investissements 2016 et demandes de subventions
- 2 questions diverses

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 11 janvier 2016 à 20 h 30, sous la présidence de Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

- Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, Patrice Dida, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

- Absents : Éric Chicault, Stéphanie Brasseur, Marie-France Chollet, Elvire Canlers.

Jérôme Sarrazin est élu secrétaire de séance.

Délibération - projet 2016 : Le conseil doit se prononcer sur les projets d'investissements susceptibles d'être subventionnés par les divers financeurs. Ont été retenus :

- Aménagement des espaces ludiques et sportifs pour un coût de 62 851,20 € avec possibilité d'obtenir des subventions à hauteur de 23 099,13 €.

- Sécurité routière et signalétique :

Sur Moncetz : passages piétons et acquisition de deux radars pour un coût de 10 999 € avec des subventions envisagées à hauteur de 3 483 €.

Sur Longevas : aménagement des entrées du hameau par la plantation de végétaux (devis en attente) et peinture au sol (devis en cours). Une subvention pourrait être obtenue du Conseil Départemental au titre des amendes de police couvrant 50% de la dépense estimée à moins de 10 000 €.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses et tour de table :

- l'indemnité demandée par le Trésorier ne sera pas inscrit au budget.

- les opérations de recensement de la population débiteront le 21 janvier 2016.

- une entreprise chargée des travaux sur la RN 44 sollicite une modification du PLU afin de pouvoir extraire de la craie nécessaire à la réalisation des travaux.

- une réunion du SCOT est programmée le 20 janvier 2016. Les modifications du PLU inscrites à l'ordre du jour ne concerne pas le territoire communal.

D. Leblanc informe le conseil de la mise en place du deuxième arrêt de bus.

J. Sarrazin signale que le mât d'éclairage prévu devant le « P'tit Chez Nous » sera installé dans les prochaines semaines.

C. Kasperek revient sur l'arbre de Noël qui s'est déroulé à la satisfaction générale, elle évoque également la distribution, par le comité des fêtes, des colis aux personnes âgées de plus de 70 ans.

C. Fromentin évoque la réunion du 15 décembre dernier avec les services de le DREAL à la préfecture sur la mise en place à Longevas de mares pour les grenouilles qui pourraient avoir des incidences pour les agriculteurs en cas d'inondation.

P. Dida s'interroge sur la suppression du repas des anciens selon la formule actuelle. Une nouvelle organisation reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Moncetz-Longevas le 12 janvier 2016 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de Mairie, Béatrice Charlier

Jérôme Sarrazin, secrétaire de séance :